

COMMUNIQUÉ

## **La FCCQ et la CCIM accueillent favorablement l'annonce des changements majeurs au programme fédéral des travailleurs étrangers temporaires à travers le pays**

**Québec, le 4 avril 2022** – La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) et la Chambre de commerce et d'industrie Les Moulins (CCIM) accueillent favorablement les changements majeurs au programme fédéral des travailleurs étrangers temporaires à travers le pays, tel qu'annoncé plus tôt aujourd'hui par Carla Qualtrough, ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et l'Inclusion des personnes en situation de handicap. Dans sa nouvelle mouture, le programme s'attaquera durablement aux enjeux de main d'œuvre, et ce à travers l'ensemble des secteurs économiques.

Parmi les mesures annoncées notons entre autres l'augmentation permanente de la limite de Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) et des travailleurs saisonniers par entreprise dans l'ensemble des secteurs économiques, l'augmentation de la durée maximale des permis de travail pour les emplois à haut salaire ou talents mondiaux, ainsi que l'abolition des refus de traitement (métiers à bas salaires) dans les régions à haut taux de chômage.

« L'annonce emboîte le pas à l'entente annoncée la semaine dernière quant à la mise en vigueur d'assouplissements propres aux entreprises québécoises entre le gouvernement du Québec et le gouvernement canadien. Ensemble, les deux ententes présentent des changements importants pour répondre aux enjeux criants de main-d'œuvre de nos membres. Avec la pénurie de main-d'œuvre qui sévit au Québec, les entreprises de partout sur le territoire à travers l'ensemble des secteurs sont dorénavant mieux outillées pour faire face aux défis des prochaines années. Nous sommes confiants que les entreprises verront des résultats tangibles rapidement sur le terrain », a affirmé Charles Milliard, président-directeur général de la FCCQ.

« La pénurie de la main d'œuvre que nous vivons en région affecte l'ensemble des industries. Nous accueillons favorablement cette annonce et nous nous sentons dorénavant mieux outillés pour faire face aux enjeux de main-d'œuvre » a affirmé Pierre Berthiaume, président-directeur général de la Chambre de commerce et d'industrie Les Moulins.

### **À propos de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)**

Grâce à son vaste réseau de 130 chambres de commerce et 1 100 membres corporatifs, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 50 000 entreprises exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, la FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même but : favoriser un environnement d'affaires innovant, concurrentiel et durable.

### **À propos de la Chambre de commerce et d'industrie Les Moulins (CCIM)**

La CCIM est le plus grand regroupement de gens d'affaires de la région de Lanaudière et représente fièrement plus de 800 membres actifs. Sa mission a pour objectif de RAPPROCHER, CONNECTER, INFORMER, INSPIRER et REPRÉSENTER les gens d'affaires dans le but de créer une effervescence économique dans

la MRC les Moulins. Elle offre à ses membres des activités de réseautage, formations, conférences et différents services reliés au développement économique et social de sa région.

-30-

**Renseignements :**

**FCCQ**

Laurent Corbeil, conseiller aux communications et attaché de presse

[laurent.corbeil@fccq.ca](mailto:laurent.corbeil@fccq.ca)

Cellulaire : 514-827-3723

**CCIM**

Audrey-Ann Hurtubise-Gauthier

Responsable des communications et du marketing

[audrey-ann@ccimoulins.com](mailto:audrey-ann@ccimoulins.com)

450 966-1536 poste 224